

VOTRE RÉGION

BOUCHES-DU-RHÔNE | Alerte

Un faible séisme à proximité d'Avignon

La terre a tremblé dans le nord des Bouches-du-Rhône au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Aux environs de 2 heures.

L'épicentre de ce séisme a été localisé à 1 km de Maillane. Une douzaine d'Avignon. La magnitude de cette légère secousse a été estimée à près de 2,7 sur l'échelle de Richter. Une information qui a aussitôt été confirmée sur son si-

te par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

Le bureau central sismologique français n'a pas lancé d'alerte car la secousse ne dépassait pas la magnitude de 3,5 sur l'échelle de Richter.

Les sapeurs-pompiers du centre opérationnel d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône n'ont pas constaté de dégâts.

FAITS DIVERS EXPRESS

CUCURON

Trois hommes pris en flagrant délit de cambriolage

→ Trois hommes d'une trentaine d'années ont été arrêtés par la gendarmerie de Cadenet mercredi matin à Cucuron en flagrant délit de cambriolage. Ils sont aussi soupçonnés d'un autre fait similaire à Vaugines. Placés en détention provisoire hier après-midi après avoir été déferés au parquet d'Avignon, le trio sera jugé cet après-midi en comparution immédiate au tribunal correctionnel de la cité des papes.

AVIGNON

Un conducteur ivre a un accident, sa voiture prend feu

→ Hier, un automobiliste de 38 ans a eu pas mal de chance. Son véhicule a pris feu alors qu'il venait d'avoir un accident rue Eric Rhomer, quartier de Montfavet à Avignon. Il était un peu plus de minuit. L'individu et son passager ont été retrouvés en état d'ivresse par la police. Ils marchaient le long de la route. Le conducteur s'en sort vivant et avec une ordonnance pénale devant le délégué du procureur.

Il présente des faux papiers de Croatie

→ Mercredi, 18h20. Une patrouille de police contrôle un homme dans un véhicule dans la Ceinture verte à Avignon. Il leur présente une fausse pièce d'identité et un faux permis de conduire de Croatie. Il s'agit en réalité d'un individu de 49 ans de Tarascon mais en situation irrégulière. Il écope d'un rappel à loi et sera expulsé du territoire.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (GARD)

Un chauffard, qui avait failli renverser des policiers et une femme, arrêté hier

→ Un homme va être déferé aujourd'hui au parquet à Nîmes pour des faits qui datent du 18 octobre dernier. Lors d'un contrôle de vitesse place Charles-David par la police municipale de Villeneuve-lez-Avignon, un chauffard a failli percuter les agents qui ont dû se mettre sur le côté. Dans sa fuite, il a commis plusieurs infractions et une dame âgée est passée près d'être renversée. Finalement identifié, il a été placé en garde à vue hier. Il a 39 ans et habite Avignon.

AVIGNON | Par la Chambre d'agriculture Une étude lancée sur les besoins en eau



Les différents acteurs qui vont piloter le projet territorial hauts de Provence rhodanienne avec au centre André Bernard, président de la chambre d'agriculture d'Avignon

Lundi, à la chambre d'agriculture du Vaucluse a eu lieu l'assemblée générale de l'Association des irrigants des régions méditerranéennes françaises en présence d'André Bernard, président de la Chambre d'Agriculture d'Avignon. L'ordre du jour principal portait sur les besoins en eau des exploitations agricoles sur les territoires nord-Vaucluse et sud-Drôme.

Nord-Vaucluse et sud-Drôme concernés

Dans cette zone géographique, le manque d'eau est chaque année plus important. Les cours d'eau et nappes phréatiques sont considérés comme déficitaires et la profession agricole alerte depuis de nombreuses années les pouvoirs publics.

Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture a reçu l'autorisation de piloter le projet territorial hauts de Provence rhodanienne qui va permettre de mesurer les besoins en eau de ce territoire composée de 65 000 hectares de superficie agricole et de 3 500 exploitants.

Les études qui vont débiter permettront de connaître aujourd'hui et à l'horizon 2050, le dynamisme agricole, les besoins en eau et de prévoir une modernisation des réseaux. Des enquêtes économiques vont être conduites auprès de 350 exploitants, des collectivités locales, des industriels. Des réunions publiques vont être organisées pour la mise en place d'une réflexion collective sur la gestion équilibrée de la ressource en eau locale.

BAGNOLS-SUR-CÈZE | Verdict ce soir dans une affaire d'enlèvement jugée en appel aux assises du Vaucluse

« Je pourrais vraiment pas tuer, j'ai jamais fait... »

« Là où je t'emmène, tu n'en auras plus besoin... » Quand son agresseur lui arrache son téléphone portable au moment où il l'enlève, une jeune femme croit sa dernière heure arrivée. « Vu la violence des coups. Vu son agressivité, je me suis dit fais quelque chose si tu ne veux pas mourir ». La voix claire, 28 ans aujourd'hui, elle revient en détail sur le crime dont elle a été victime dans la nuit du 10 au 11 novembre 2011, sur le parking de la gare à Bagnols-sur-Cèze (lire par ailleurs). À 100 mètres de chez Saïd Dalla, 42 ans. L'individu qui en répond depuis hier matin devant la cour d'assises du Vaucluse, à Avignon. Défendu par M^e Stéphane Rochette, il y est jugé en appel d'un premier procès devant la cour d'assises du Gard (voir ci-contre). Verdict ce soir.

L'accusé présente un profil et une personnalité peu banals. « Peut-être que j'allais faire des gros dégâts, avoue le père de famille depuis le box. Depuis 28 ans que je suis en France, je n'ai commis qu'un crime et qu'un délit ». Et M^e Ludovic Para, au nom de la victime, de ne pas manquer de lui rappeler : « Non monsieur, deux crimes ». Car ce que Saïd Dalla appelle un délit, ce sont les faits pour lesquels il est jugé depuis hier. « Je regrette sincèrement. Je demande à la victime et à son avocat de m'excuser », déclare l'accusé. Et d'assurer que « je pourrais vraiment pas tuer, j'ai jamais fait... C'est vrai, je l'ai frappée. On s'est bagarré et je l'ai emmenée dans la voiture ». Un acte qu'il n'aurait jamais prémédité et qu'il attribue à un

concours de circonstances. Ce soir-là, il avait pris de la cocaïne chez lui. Il prétend que, vers minuit, il est sorti acheter des cigarettes. Peu après, il a remarqué la jeune femme dans sa voiture et il s'est approché d'elle pour lui demander du feu. Elle a refusé en lui faisant un geste de la main qu'il a pris pour un doigt d'honneur. Ce qui l'aurait rendu fou.

Quant au « crime » évoqué par Saïd Dalla, il s'agit de l'enlèvement d'une mineure au bord d'une route du Gard en 2001. Enlèvement suivi du viol de cette fille de 16 ans. « J'ai déconné », concède l'accusé qui a été condamné à dix ans.

« Il existe chez lui des pulsions sadiques »

Une répétition de scénario qui pose plusieurs questions. Que se serait-il passé si, à Bagnols-sur-Cèze, elle ne lui avait pas résisté et si une témoin n'avait pas menacé d'appeler la police? Est-il capable de récidiver? Jusqu'où pourrait-il aller?

Les experts ont occupé la cour toute la matinée. Philippe Robardey, psychologue, a décelé en Saïd Dalla « des pulsions archaïques qu'il ne contrôle plus ou décide de ne plus contrôler ». Son confrère, le Dr Jean Darius, expert psychiatre, sur l'éventualité d'une récidive, pense qu'« il y aura un risque tant qu'il ne donnera pas d'explication. Il a intérêt à faire le point sur ce qui a failli détruire deux vies. Il existe chez lui des pulsions sadiques. Je le crois capable d'aller jusqu'à l'homicide ».

Riad DOUA



La victime de l'agression est venue faire face à l'accusé une fois de plus avec ses conseils M^e Ludovic Para (photo) et Cédrine Raybaud.

Photo DL/PATRICK ROUX

L'INFO EN +

LES FAITS

Au milieu de la nuit du 10 au 11 novembre 2011, une femme de 23 ans est sortie de son véhicule sur le parking de la gare à Bagnols-sur-Cèze. Traînée, frappée et menacée avec une scie à bois, elle est mise de force dans une voiture. Elle ne doit sa survie qu'à sa résistance et à un témoin qui appelle la police. Le malfaiteur prend la fuite en abandonnant la jeune femme. L'accusé a été identifié par son ADN et reconnu par la victime.

EN PREMIÈRE INSTANCE

Saïd Dalla, 42 ans, est jugé en appel par la cour d'assises du Vaucluse jusqu'à ce soir. En première instance, à Nîmes, il avait été reconnu coupable des faits résumés ci-dessus et condamné à 28 ans de réclusion criminelle le 13 mars 2015. Il est en détention depuis 5 ans et 4 mois pour cette affaire. Son casier porte trace d'une mention : enlèvement et viol d'une mineure.

L'enregistrement d'une femme terrorisée

L'agression a été violente. Sortie de sa voiture comme si elle n'était rien. La lame d'une scie placée sur sa gorge. Et tabassée au point de garder les séquelles des coups qu'elle a pu recevoir à la mâchoire. La victime de l'enlèvement commis à Bagnols-sur-Cèze dans la

nuit du 10 au 11 novembre 2011 (lire par ailleurs) en est persuadée : elle a vu la mort de près.

Dans la panique, la Bagnolaise a eu le réflexe d'appuyer sur les touches de son téléphone portable. L'amie qu'elle appelle cette nuit-là ne décroche pas.

Le message dure onze secondes. Onze secondes de cris et de hurlements d'une femme terrorisée. Ils ont été diffusés à l'audience.

Onze secondes qui devraient peser lorsque la cour se retirera pour son délibéré.

R.D.

VAUCLUSE | Le Réseau Promess tenait mercredi son assemblée générale à la chambre d'agriculture

Le département compte 19 000 salariés dans le domaine de l'économie sociale



Promess soutient les acteurs de l'ESS. De gauche à droite : Frédéric Olive (Léo Lagrange), Sylvain Chabal (trésorier Promess), Madyne Porzio (Cress Paca), Fatiha Ben Naceur (présidente Promess), Marie Gallardo (secrétaire Promess), Martine Bethencourt (directrice Promess), Isabelle Portefaix, (élu Grand Avignon), Patrick Miquet (CBE Sud Vaucluse), David Hertel, (directeur Cress Paca).

2016, une année de colmatage pour éviter l'hémorragie. Le regard des acteurs de l'économie sociale et solidaire est mitigé.

La cause d'un contexte difficile lié entre autres aux sources de financement touchant essentiellement le secteur associatif, une des trois composantes de l'ESS. Mais les cinquante membres de Promess, le réseau vauclusien de l'ESS, qui tenait leur assemblée générale mercredi à la chambre d'agriculture de Vaucluse à Montfavet, se montrent optimistes tout en restant vigilants. Une vigi-

lance qui commence en 2017 par la stabilisation du réseau et par la création de la délégation 84 de la CRESS PACA, dans une cohérence d'une Chambre au plus proche des territoires, des citoyens et des hommes. « Promess avait bien anticipé cette mutation en reportant le marché public AREESS pour la zone Alpes-Vaucluse-Camargue. Une mission d'accompagnement des entreprises de l'ESS et en créant la marque "Consummez le Vaucluse". Nous affichons un bilan positif » dit Fatiha Ben Naceur, sa

présidente en insistant sur la mission AREESS qui soutient, accompagne et renforce les structures de l'économie sociale dans leur démarche économique. Quatorze d'entre elles ont fait l'objet d'un suivi renforcé d'une expertise pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Une implantation territoriale

Une implantation et une action territoriale très appréciée des collectivités locales comme le Département de Vaucluse, la Région ou les communes. « Le Grand Avi-

gnon et la Région ont contractualisé sur des programmes de formation, de professionnalisation, de valorisation de l'ESS ainsi que des projets d'agriculture péri urbaine » se félicite Isabelle Portefaix, conseillère communautaire du Grand Avignon en rappelant aussi que la ville d'Avignon s'inscrit dans l'ESS avec les clauses d'insertion dans les marchés publics. Autant d'éléments qui confirment que l'ESS pèse de plus en plus de l'environnement économique de proximité.

Alain ARRIVETS

EN CHIFFRES

L'ESS EN PACA

16 687 établissements employeurs
8,6 % des employeurs privés
163 158 salariés
13,5 % du secteur privé

L'ESS EN VAUCLUSE

2166 établissements soit 8,9 % du privé
19 082 salariés (10,7 % des salariés vauclusiens)